

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2015

Date de la convocation : 18 juillet 2015

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport annuel 2014 de Vendée Eau sur le prix et la qualité du Service public de l'eau potable
- Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte
- Convention avec la commune de St-Michel-le-Cloucq pour la gestion du transport scolaire pour l'année scolaire 2015/2016
- Télétransmission des actes réglementaires et budgétaires : avenant et convention
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte : extension de ses compétences
- Dossier d'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée des Établissements Recevant du Public) : approbation de l'agenda d'Accessibilité Programmée
- Demande de subvention exceptionnelle
- Suivi des projets et travaux en cours
- Dossier lotissement "les Hauts de Mervent"
- Étude de différents devis
- Délibérations et questions diverses

Présents : Joël BOBINEAU, Henri GORALCZYK, Evelyne TOUTAIN, Sonia ALLETRU, Denise AUGUIN, Jacky BELOUIN (arrivé 22h00), Stéphane BONNEAU, René-Louis COLAS, Jackie LARDY, Fabienne SPENNATO.

Absents (es) excusé (es): Marinette BOBINEAU, Claude PICARD, Stéphanie ROYER, Damien SABOURAUD.

Monsieur le maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu de réunion. Aucune autre remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

1- RAPPORT ANNUEL 2014 DE VENDEE EAU SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Après présentation synthétique et lecture, les élus décident à l'unanimité d'approuver le rapport annuel 2014 de Vendée Eau sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

2- RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE

Après présentation et lecture, les élus décident à l'unanimité d'approuver le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du SPANC de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte.

3- CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE ST-MICHEL-LE-CLOUCQ ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE-SEVRE-AUTISE POUR LA GESTION DU TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2015/2016

Les élus autorisent le renouvellement et la signature de la convention du transport scolaire des élèves vers les établissements d'enseignement secondaire de Fontenay-le-Comte avec la commune de St-Michel-le-Cloucq. Le montant de la participation de la commune s'élève à 3.50€ par élève transporté et par mois.

Convention avec la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise pour la gestion des transports scolaires pour l'année 2015-2016

Les élus autorisent M le maire à renouveler et à signer la convention du transport scolaire des élèves vers le collège de St-Hilaire-des-Loges avec la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise. Le montant de la participation de la commune s'élève à 2€ par élève transporté et par mois.

4- TELETRANSMISSION DES ACTES REGLEMENTAIRES ET BUDGETAIRES : AVENANT ET CONVENTION

Les élus, à l'unanimité, autorisent la signature de la convention avec les services de la préfecture pour la télétransmission des actes (CCAS, actes budgétaires) et le changement de tiers de télétransmission (e.collectivités).

5- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE : EXTENSION DE SES COMPETENCES.

M le maire expose aux élus que les statuts de la Communauté de Communes doivent être adaptées aux décisions prises en application du schéma de mutualisation et d'intercommunalisation et de tenir compte des évolutions législatives récentes.

La Communauté de Communes propose aux communes membres :

- L'ajustement et le transfert de compétences suivants :

- ♦ développement économique : aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, touristique actuelles ou futures
- ♦ voirie : création/aménagement/entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- ♦ tourisme : intégralité de la compétence
- ♦ actions dans le domaine culturel, sportif et prévention.

Après avoir entendu l'exposé, les élus valident la proposition de modification des statuts et approuvent les transferts de compétences.

6- DOSSIER D'AD'AP (AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE DES ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC) : APPROBATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

M le maire expose aux élus qu'après plusieurs rencontres avec le bureau d'étude ACCEO, l'agenda d'accessibilité programmée est réalisé. Cet agenda permet de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité des établissements publics après le 1^{er} janvier 2015. Celui-ci correspond également à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité. Il sera déposé en préfecture avant le 27 septembre 2015.

Après rappels des différents travaux à engager et discussions des élus, l'Agenda d'Accessibilité Programmée est approuvé à l'unanimité.

7- DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

M le maire rappelle qu'en raison du mauvais temps, l'association Perrure en fête a dû se replier dans les salles communales pour la manifestation du dimanche 3 mai 2015. Exceptionnellement, il propose de verser une subvention d'un montant de 240 euros (prix de location pour les associations). Les élus valident cette décision et autorisent son versement.

8- SUIVI DES PROJETS EN COURS

➤ Logements séniors

M le maire fait le point sur les travaux :

- la démolition est pratiquement terminée (sauf un pan de mur mitoyen avec le bâti de la famille Royer)
- mise en sécurité du mur mitoyen avec M Bon (bâchage)
- en raison de travaux supplémentaires, le devis de l'entreprise Charrier s'élève à 8 888.29 euros ht (plus-value de 472€ ht) soit un montant total ttc de 10 665.95 euros.
- nouveau plan de masse tenant compte de la suppression d'un logement pour un aménagement d'un espace vert. Validé à l'unanimité.
- dans la continuité, le permis de construire sera déposé
- un huissier est contacté pour établir un état des lieux (maisons mitoyennes), rendez-vous prévu mercredi 29 juillet.

➤ Rencontre avec le CAUE (Conseils en Architecture Urbanisme et Environnement)

Le CAUE de la Vendée conseille et accompagne les collectivités locales dans leurs projets, les conseils sont gratuits.

Les différents projets ont été présentés aux architectes, cheminement des logements séniors vers le centre bourg, réaménagement de l'ancien presbytère, déplacement du jardin solidaire.

Ceux-ci vont travailler sur ces projets et les chiffrer.

➤ Sécurisation RD99

M le maire soumet les devis estimatifs pour l'aménagement de sécurité route du Lac – montant ht 43 929.50€ et pour l'aménagement sécurité rue du chêne Tord et rte du Lac (niveau de la Rando) montant du devis ht 2 566.25€.

Les élus trouvent le 1^{er} devis relativement élevé et après discussions peut-être serait-il intéressant d'étudier la possibilité d'installer un radar pédagogique. Ces installations peuvent être subventionnées par le Sydev et le Département. Se renseigner auprès du Sydev pour la procédure.

Dossier à suivre.

Concernant le 2^{ème} devis : création d'un îlot central, pas d'objection particulière.

➤ Sécurisation route Touristique : base de loisirs

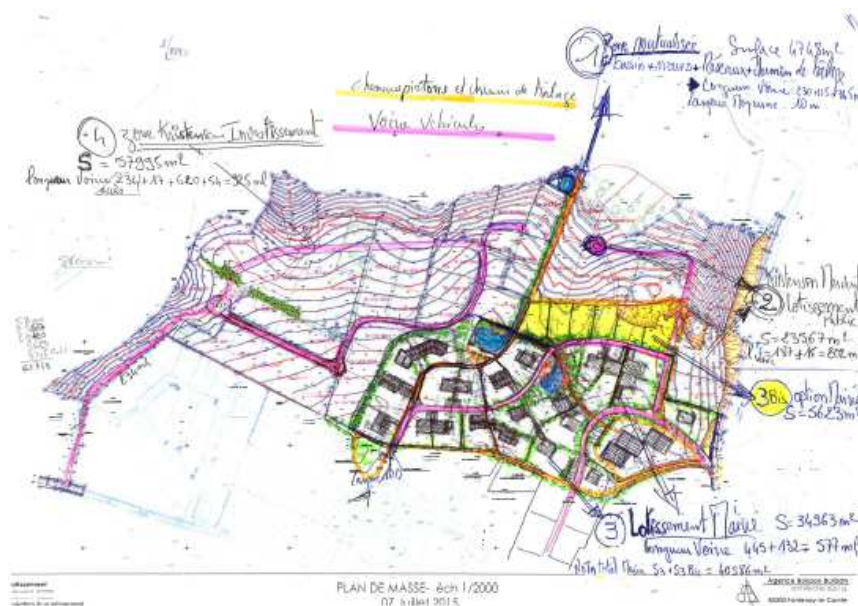
Une réunion s'est tenue sur le site en présence des différents acteurs.

Souhait réalisation de la sécurisation : 2016 et il reste à définir qui prend en charge financièrement le projet.

9- DOSSIER LOTISSEMENT " LES HAUTS DE MERVENT "

M le maire rend compte des différentes visites et propositions du futur lotisseur,

Après avoir présenté les différentes offres, et parmi les explications communiquées : le permis de lotir serait déposé par le lotisseur avec un engagement de la mairie de geler son projet de lotissement communal, et dans le cas d'un accord, la possibilité pour la municipalité d'échelonner les paiements selon les ventes. Après discussion, les élus pensent que la municipalité ne doit pas ignorer un tel projet et qu'il est nécessaire de se faire assister afin de le mener à bien.



10- ÉTUDE DE DIFFERENTS DEVIS

➤ Décoration Noël : validation du devis d'un montant de 6 967.75€ ht avec la société Rexel (Fontenay-le-Comte)

➤ Congélateur restaurant scolaire : acquisition d'un matériel neuf au prix de 1575€ ht

➤ Dépannage électrique supérette : facture de l'entreprise Gachignard, après explications des faits, il est proposé que la facture soit prise en charge à 50% par la commune et à 50% par la supérette. Accord

11- DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

➤ Tarifs restauration scolaire : par courrier, la société Elior nous informe de la revalorisation des tarifs : le prix du repas passera de 4.315€ ht à 4352€ ht à la rentrée prochaine.

➤ Prestations du 13 juillet : en l'absence des cors de chasse, il est proposé de ne pas verser la subvention pour cette année. Accord à l'unanimité.

➤ Tables rondes salle JLR : les tables sont mises gracieusement à disposition, comme les tables déjà existantes. Une revalorisation de la location est à discuter pour l'an prochain.

➤ Personnel communal : rapporteur H.Goralczyk

- Absence de Mme Marie Michonneau pour maladie : le dossier suit son cours, et ses remplacements sont toujours assurés par Mlle Jennifer Goursaud
- Mutation de Mme Anny Lucas dans une autre collectivité, à compter du 15 septembre. Pour son remplacement, une publicité sera déposée au Centre de Gestion.

➤ M S.Bonneau fait part de la demande de M Y.Chaigneau → besoin de bénévoles pour assurer la circulation lors de la cérémonie à la Stèle, le dimanche 23 août

La séance est levée à 23h45

Prochaine réunion le vendredi 18 septembre 2015.